



Assemblée générale

Distr. limitée
23 avril 2021
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-huitième session
Vienne, 19-30 avril 2021

Projet de rapport

I. Introduction

C. Débat général

1. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants des États membres suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Japon, Kenya, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Ukraine et Venezuela (République bolivarienne du). Le représentant du Costa Rica a également fait une déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine. L'observateur de l'Union européenne a fait une déclaration. Des déclarations ont par ailleurs été faites par les observateurs des organisations suivantes : APSCO, Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Conseil consultatif de la génération spatiale, CRTEAN, FIA, For All Moonkind, ISU, Moon Village Association, SWF et UNISEC-Global.

2. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes :

a) « Chili : mécanisme de développement et programme de missions spatiales », par le représentant du Chili ;

b) « La mission Chang'e-5 et la première mission sur Mars de la Chine », par le représentant de la Chine ;

c) « L'analyse des données comme élément de base d'une bonne gouvernance dans la gestion de l'environnement spatial », par le représentant de l'Autriche ;

d) « Programme spatial indien : mises à jour et priorités pour 2020 », par le représentant de l'Inde ;

e) « Présentation technique des recommandations faisant suite à l'atelier sur le ciel sombre et silencieux au profit de la science et de la société », par l'observatrice de l'UAI ;



- f) « Semaine mondiale de l'espace 2021 : les femmes dans l'espace », par l'observatrice de l'Association de la Semaine mondiale de l'espace ;
- g) « Contributions au programme Artemis : entretien en orbite, assemblage et fabrication (OSAM-1) », par la représentante des États-Unis ;
- h) « Communications spatiales intelligentes à l'aide d'antennes plasma équipées d'un dispositif d'orientation de faisceau en 3D », par la représentante de la République islamique d'Iran ;
- i) « Favoriser des infrastructures de services ajustables et résilientes pour l'espace cislunaire », par l'observateur de la NSS ;
- j) « Détection des interférences entre les signaux radio depuis l'espace », par le représentant de l'Autriche ;
- k) « Projet d'Institut de la sécurité spatiale », par l'observateur de l'Association internationale pour l'avancement de la sécurité spatiale ;
- l) « Contribution de la Moon Village Association à une exploration et à une utilisation durables de la Lune », par l'observateur de la Moon Village Association ;
- m) « Neuvième cérémonie et conférence de remise des Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau », par l'observateur du Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau ;
- n) « Carte du ciel en rayons X : observatoire orbital Spectrum-Roentgen-Gamma (SRG) et télescopes à rayons X ART (Fédération de Russie) et eROSITA (Allemagne) », par les représentants de la Fédération de Russie ;
- o) « Les 60 ans du vol de Youri Gagarine – les fondateurs de la cosmonautique pratique de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) : S.P. Korolev et M.V. Keldysh », par le représentant de la Fédération de Russie ;
- p) « Les changements climatiques vus de l'espace par la NASA », par le représentant des États-Unis ;
- q) « Constatations et recommandations des récents webinaires sur la gestion du trafic spatial coorganisés par l'IAASS et The Aerospace Corporation », par l'observateur de l'IAASS ;
- r) « L'Inde et la coopération internationale dans l'espace », par le représentant de l'Inde ;
- s) « Concours d'idées pour les missions scientifiques et exploratoires de l'espace lointain à l'aide de microsattellites et de nanosatellites », par l'observateur d'UNISEC Global ;
- t) « Dépôt de données ouvertes », par la représentante des États-Unis ;
- u) « Le Centre européen d'innovation en matière de ressources spatiales », par le représentant du Luxembourg ;
- v) « Le centre régional eurasiatique d'enseignement des sciences et techniques spatiales, affilié à l'Organisation des Nations Unies », par le représentant de la Fédération de Russie ;
- w) « Mémoire d'accord entre la NASA et le Bureau des affaires spatiales en vue de renforcer un partenariat de longue date », par le représentant des États-Unis.

3. À la 935^e séance, le 19 avril, la Présidente du Sous-Comité a fait une déclaration présentant les travaux du Sous-Comité à sa cinquante-huitième session. Elle a noté que l'avènement de nouvelles technologies et de nouveaux acteurs à un rythme sans précédent pourrait favoriser le développement et la prise en considération des applications spatiales par un plus grand nombre de personnes et devrait encourager le Sous-Comité dans ses efforts visant à promouvoir la coopération internationale et une utilisation accrue des techniques spatiales au service du développement

socioéconomique, et à relever les défis mondiaux. Elle a également noté que malgré les incidences de la pandémie, qui avait provoqué des bouleversements d'une ampleur jamais vue dans l'histoire contemporaine pour de nombreux secteurs, les activités spatiales continuaient de se développer à un rythme régulier. Qui plus est, les activités spatiales participaient largement à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment si l'on considérait les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la société, et il était important de continuer à soutenir la poursuite pacifique d'objectifs communs dans l'espace, qui étaient l'exemple des plus grandes réussites communes dont était capable l'humanité.

4. À la même séance, la Directrice du Bureau des affaires spatiales a fait une déclaration dans laquelle elle a rappelé le travail accompli par le Bureau depuis la cinquante-septième session du Sous-Comité, y compris sa contribution à la réponse commune du système des Nations Unies à la COVID-19, l'augmentation de la quantité et de la qualité des services qu'il avait rendus aux États Membres, ainsi que le succès des travaux visant à la mise en œuvre stratégique et structurelle du rôle accru du Bureau et de sa direction au sein du système des Nations Unies, pour donner suite à la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Bureau des affaires spatiales (ST/SGB/2020/1) publiée en 2020. Elle a présenté les priorités stratégiques actuelles et prévues des travaux du Bureau, qui restait la porte d'entrée du système des Nations Unies pour les questions spatiales, assurant notamment le secrétariat du Comité et de ses Sous-Comités, une fonction essentielle. Elle a également souligné que la participation de membres du monde entier au Comité montrait sa nature unique d'entité du système des Nations Unies chargée de la collaboration en matière d'affaires spatiales avec des nations établies, émergentes et non spatiales, et traduisait également l'intérêt continu, voire renforcé, que les acteurs du secteur spatial portaient à la coopération internationale et au multilatéralisme par l'entremise de l'ONU, comme chemin vers l'avenir que nous voulons.

5. Le Sous-Comité a rappelé que le 12 avril 2021 avait marqué le soixantième anniversaire du tout premier vol spatial humain effectué par le cosmonaute soviétique Youri Gagarine, qui avait ouvert la voie à l'exploration spatiale au profit de l'humanité tout entière. Le Sous-Comité a également rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution A/RES/65/271 du 7 avril 2011, avait déclaré le 12 avril Journée internationale du vol spatial habité afin que soit célébrée l'entrée de l'humanité dans l'ère spatiale, réaffirmant ainsi le rôle essentiel des sciences et des techniques spatiales dans la réalisation des objectifs du développement durable et l'amélioration du bien-être des États et des peuples, et pour ce qui était de répondre à leur volonté de continuer à réserver l'espace à des fins pacifiques.

6. Le Sous-Comité a salué la mémoire de Luboš Perek (Tchéquie), astronome de renommée internationale et ancien chef de la Division des affaires spatiales du Secrétariat de l'ONU (1975-1980), qui avait contribué activement et pendant de nombreuses années aux travaux du Sous-Comité et du Comité plénier.

7. Le Sous-Comité a convenu qu'il restait, aux côtés du Comité et du Sous-Comité juridique et avec le concours du Bureau des affaires spatiales, une instance internationale unique en son genre, chargée de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, et un espace d'échanges sur des questions qui avaient une influence décisive sur le développement des États aux fins de l'amélioration des conditions de vie de l'humanité.

8. Le Sous-Comité a réitéré son engagement en faveur d'une approche coopérative destinée à faire progresser l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique et souligné que seule la coopération permettrait de tirer pleinement parti des avantages des sciences et techniques spatiales tout en garantissant que les activités spatiales continuent d'être menées à des fins pacifiques. À ce sujet, le Sous-Comité a convenu que la coopération et le dialogue internationaux seraient essentiels pour répondre efficacement aux exigences et aux difficultés

propres à l'espace, et pour promouvoir l'espace en tant que moteur du développement durable afin d'atteindre les objectifs mondiaux, régionaux et nationaux.

9. Le Sous-Comité a noté que les travaux relatifs au programme « Espace 2030 » et à son plan de mise en œuvre contribueraient à renforcer les avantages des activités spatiales et des moyens utilisés pour la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des objectifs et des cibles de développement durable qui y sont énoncés, et contribueraient également à les faire mieux connaître.

10. Le Sous-Comité a convenu que les techniques spatiales constituaient un outil précieux au service de l'humanité et de la réalisation des objectifs de développement durable, et qu'elles étaient devenues un élément indispensable des infrastructures publiques. Les États membres du Comité devaient donc conjuguer leurs efforts pour tirer le meilleur parti de l'espace et le préserver pour les générations futures.

11. Le Sous-Comité a noté que les activités spatiales s'étaient considérablement intensifiées ces dernières années, avec un nombre croissant d'acteurs présents dans le secteur et d'objets spatiaux envoyés dans l'espace. Le Comité a convenu que, sur le plan mondial, la poursuite de la collaboration et de la coordination internationales en vue d'élaborer des pratiques et des normes communes serait particulièrement essentielle, et que cela contribuerait également à la transparence et à l'instauration de la confiance entre les différents acteurs du secteur spatial, réduisant ainsi les risques d'accidents et de conflits potentiels.

12. Des délégations ont été d'avis qu'il était très important de favoriser la coopération internationale et d'établir des principes de comportement responsable et de durabilité des activités spatiales. Il était nécessaire de renforcer les engagements visant à éviter toute interférence potentiellement nuisible avec l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de faciliter un accès équitable à l'espace extra-atmosphérique et d'élaborer des initiatives visant à atténuer les tensions et à renforcer la confiance mutuelle entre tous les acteurs de l'espace.

13. Le point de vue a été exprimé que la diversité croissante et l'augmentation rapide des retombées économiques des activités dans l'espace extra-atmosphérique créaient des tensions entre les différents utilisateurs et parties prenantes, et que cette situation exigeait de plus en plus de trouver un équilibre entre les différents intérêts des utilisateurs et des parties prenantes. À cet égard, il serait nécessaire d'étudier comment le Comité et ses sous-comités pouvaient contribuer à la gouvernance mondiale et à la coordination de la gestion du trafic spatial et quel rôle le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies pourrait jouer.

14. Certaines délégations ont exprimé l'avis que les travaux du Sous-Comité devraient appuyer les mesures visant à renforcer la coopération internationale dans le domaine des activités spatiales pour faire en sorte que les peuples du monde entier puissent en bénéficier. Il serait important de continuer à respecter les principes établis liés aux activités spatiales, notamment celui de l'égalité face à l'exploration et à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, celui de la non-appropriation de l'espace, y compris de la Lune et des autres corps célestes, et celui de l'utilisation pacifique de l'espace.

15. Des délégations ont été d'avis que, pour qu'il atteigne ses principaux objectifs, le Sous-Comité devait avant tout concentrer ses efforts dans des domaines tels que le renforcement et la promotion des capacités techniques, le transfert de techniques favorable aux pays en développement, la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs conséquences, et la recherche appliquée aux sciences et aux techniques dans les pays en développement dans le cadre de la coopération internationale. Les délégations qui ont exprimé ce point de vue étaient également d'avis que la seule façon d'assurer la durabilité de l'espace extra-atmosphérique serait de continuer à en faire bénéficier l'ensemble de l'humanité par le biais d'une coopération et d'une collaboration renforcées.

16. Certaines délégations ont exprimé le point de vue selon lequel le Sous-Comité devrait rester la principale instance chargée du renforcement de la coopération

s'agissant des utilisations pacifiques de l'espace et que, à cet égard, le Bureau des affaires spatiales et les États Membres devraient apporter un soutien plus important pour renforcer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud en vue de faciliter le transfert de technologie entre les nations, ainsi que pour multiplier les possibilités de renforcer les liens universitaires, les bourses à long terme et la collaboration entre les laboratoires nationaux et régionaux, les centres de recherche des Nations Unies et d'autres institutions nationales et internationales, y compris dans les pays en développement, sur les questions spatiales.

17. Le Sous-Comité a exprimé sa gratitude aux organisateurs des manifestations énumérées ci-après, tenues en parallèle à sa cinquante-huitième session :

a) Manifestation intitulée « From the shadow of exoplanets and lost dark skies : enlightenment by Michel Mayor and Didier Queloz, laureates of the Nobel Prize in Physics 2019 » (De l'ombre des exoplanètes et du ciel nocturne : Éclairage par Michel Mayor et Didier Queloz, lauréats du Prix Nobel de physique 2019), organisée par la délégation suisse ;

b) Manifestation intitulée « International Lunar Research Station » (Station internationale de recherche lunaire), coorganisée par les délégations chinoise et russe ;

c) Webinaire de questions et réponses intitulé « KiboCUBE – sixième phase », organisé par la délégation japonaise.

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

18. Conformément à la résolution [75/92](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 4 de son ordre du jour, intitulé « Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ».

19. Ont fait des déclarations, au titre de ce point, les représentantes et représentants des pays suivants : Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Israël, Japon et Pérou. Au cours du débat général, des déclarations relatives à ce point ont été faites par les représentantes et représentants d'autres États membres. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes :

a) « Cinquième anniversaire du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique à l'heure de la lutte contre la COVID 19 », par le représentant de la Chine ;

b) « Programme de coopération ISONscope mené par le Bureau des affaires spatiales et l'Institut Keldysh de mathématiques appliquées dans le cadre de l'initiative "Accès à l'espace pour tous" », par le représentant de la Fédération de Russie.

A. Activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

20. Le Sous-Comité a rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution [74/82](#), s'était félicitée des activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, lequel offrait des avantages uniques aux États Membres, en particulier aux pays en développement, qui participaient à ces activités.

21. Le Sous-Comité a rappelé avec satisfaction que 2021 marquait le cinquantième anniversaire du début des travaux du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et reconnu, à cet égard, la contribution unique et continue du Programme à la promotion et à l'appui des activités de renforcement des capacités des États Membres, en particulier des nouvelles puissances spatiales. Il

a également reconnu le rôle essentiel joué par le Bureau des affaires spatiales dans la mise en œuvre du Programme.

22. À la 935^e séance, le 19 avril, la Directrice du Bureau des affaires spatiales a informé le Sous-Comité de l'état d'avancement des activités menées par le Bureau dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

23. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que depuis sa précédente session, des contributions en espèces et en nature, y compris du personnel sous forme de prêts non remboursables, avaient été proposées pour les activités du Bureau par les donateurs suivants : Airbus Defence and Space ; Ministères fédéraux autrichiens des transports, de l'innovation et de la technologie (BMVIT) ainsi que des affaires européennes et internationales ; Avio S.p.A ; Force aérienne brésilienne ; Centre de technologie spatiale appliquée et de microgravité ; Agence chinoise pour les vols spatiaux habités ; Administration spatiale nationale chinoise ; Ville de Graz (Autriche) ; ESA ; Université de technologie de Graz (Autriche) ; Instituto de Astrofísica de Canarias (Espagne) ; UAI ; JAXA ; Joanneum Research (Autriche) ; Institut Keldysh de mathématiques appliquées de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie ; Institut de technologie de Kyushu (Japon) ; Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau ; et Sierra Nevada Corporation.

24. Le Sous-Comité a noté que depuis sa dernière session, en 2020, le Bureau avait conclu des mémorandums d'accord, des accords de financement et des accords-cadres dans le contexte de ses activités de renforcement des capacités, notamment de la mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Le Bureau avait également prolongé les accords conclus avec les entités suivantes : Centre de technologie spatiale appliquée et de microgravité ; ESA ; Gouvernement mongol ; JAXA ; Institut Keldysh de mathématiques appliquées ; Ministère brésilien des sciences, de la technologie et de l'innovation ; et Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau.

25. Le Sous-Comité a noté que le Bureau des affaires spatiales continuait de collaborer avec le Gouvernement japonais, par l'intermédiaire de l'Institut de technologie de Kyushu, en vue d'offrir à l'avenir des possibilités de bourses à long terme à des étudiants de pays en développement dans le cadre du Programme de bourses à long terme ONU/Japon sur les technologies des nanosatellites. Le Bureau continuait également de collaborer avec l'École polytechnique de Turin (Italie), évaluant la possibilité de réviser et de réorganiser son programme de master et son programme de bourses à long terme en élargissant les sujets couverts et en ajoutant de nouveaux éléments intéressants Galileo, d'autres systèmes mondiaux de navigation par satellite et leurs applications.

26. Le Sous-Comité a pris note du programme Drop Tower Experiment Series de bourses d'études du Bureau des affaires spatiales mené en collaboration avec le Centre de technologie spatiale appliquée et de microgravité et l'Agence aérospatiale allemande (DLR), dans le cadre duquel les participantes et les participants pouvaient étudier la microgravité en réalisant des expériences dans une tour d'impesanteur. Pour le septième cycle du programme, c'est une équipe de l'Université catholique bolivienne (État plurinational de Bolivie) qui s'était vu attribuer la bourse à l'issue d'un concours. L'avis de possibilité de participation pour le huitième cycle du programme avait été publié en février 2021, le délai de présentation des candidatures étant fixé au 30 juin 2021.

27. Le Sous-Comité a noté que la coopération entre le Bureau des affaires spatiales et le Gouvernement japonais, agissant en collaboration avec la JAXA, s'était poursuivie dans le cadre du programme de coopération ONU/Japon en vue du déploiement de satellites CubeSat depuis le module d'expérimentation japonais (Kibo) de la Station spatiale internationale, appelé « KiboCUBE ». Le deuxième lauréat du programme, une équipe du Guatemala, avait lancé son premier CubeSat, Quetzal-1, en avril 2020. Les CubeSats développés par des équipes de Maurice, d'Indonésie et de la République de Moldova, qui avaient été sélectionnés pour les

troisième et quatrième cycles du programme, seraient lancés après les deux premiers cycles. La sélection finale pour le cinquième cycle avait été annoncée le 10 décembre 2020, le vainqueur étant le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA). L'objectif du programme était de promouvoir la coopération internationale et le renforcement des capacités dans le domaine des techniques spatiales et de leurs applications dans le cadre de l'Initiative sur les retombées bénéfiques des technologies spatiales pour l'humanité en offrant à des établissements d'enseignement et de recherche de pays en développement la possibilité de déployer des CubeSats depuis le module Kibo.

28. Le Sous-Comité a noté que s'était poursuivie la coopération entre le Bureau des affaires spatiales et le Gouvernement chinois (par l'intermédiaire de l'Agence chinoise pour les vols spatiaux habités) pour la mise en œuvre des activités de coopération ONU/Chine sur l'utilisation de la station spatiale chinoise dans le cadre de l'initiative « Accès à l'espace pour tous ». Cette coopération novatrice et tournée vers l'avenir visait à fournir à des scientifiques du monde entier l'occasion de mener leurs propres expériences à bord de la station spatiale chinoise et, partant, d'ouvrir les activités d'exploration spatiale à tous les pays et de créer un nouveau modèle pour le renforcement des capacités en sciences et techniques spatiales. La première possibilité de mener des expériences scientifiques à bord de la station spatiale chinoise avait été offerte à tous les États Membres, en particulier aux pays en développement. À l'issue du processus de candidature et de sélection, neuf projets avaient été retenus pour le premier cycle d'application à bord de la station spatiale chinoise. Ces projets concernaient 23 établissements de 17 États Membres des régions Asie-Pacifique, Europe, Afrique, Amérique du Nord et Amérique du Sud.

29. Le Sous-Comité a pris note du programme d'expériences sur l'hypergravité (HyperGES), programme de bourses du Bureau des affaires spatiales entrepris en collaboration avec l'ESA. Dans le cadre de ce programme, les étudiantes et étudiants peuvent mieux comprendre et décrire l'influence de la gravité sur les systèmes en réalisant des expériences dans la centrifugeuse de grand diamètre du Centre européen de recherche et de technologie spatiales de l'ESA à Noordwijk (Pays-Bas). Le lauréat de la première bourse HyperGES a été annoncé en juin 2020 et une équipe de l'Université Mahidol (Thaïlande) sélectionnée sur la base de son projet d'étude des effets de l'hypergravité sur les wolfies, plantes aquatiques. L'équipe mettait actuellement au point son expérience.

30. Le Sous-Comité a pris note du programme d'assistance technique conjoint ONU-Airbus Defence and Space relatif à la plateforme externe Bartolomeo située à bord de la Station spatiale internationale. Ce programme offrait aux États Membres, par voie de concours, la possibilité de faire héberger des charges utiles de petite et moyenne tailles sur la plateforme Bartolomeo, le gagnant se voyant offrir une gamme complète de services de mission par Airbus Defence and Space. Le premier avis de possibilité de participation avait été publié en octobre 2019 et les lauréats devaient être annoncés au deuxième trimestre de 2021.

31. Le Sous-Comité a pris note du programme de coopération concernant l'utilisation du lanceur Vega-C, mis en œuvre en collaboration avec Avio S.p.A. Ce programme visait à donner aux établissements d'enseignement et de recherche des pays en développement qui avaient mis au point un CubeSat de taille égale ou inférieure à 3U la possibilité, par voie de concours, de mettre leur CubeSat en orbite. Le premier avis de possibilité de participation avait été publié en octobre 2020 et clos le 4 avril 2021.

32. Le Sous-Comité a pris note du programme de coopération pour la fourniture de télescopes « ISONscope », mis en œuvre par le Bureau des affaires spatiales en collaboration avec l'Institut Keldysh de mathématiques appliquées. Ce programme visait à offrir aux établissements d'enseignement et de recherche la possibilité de recevoir, sur concours, de petits télescopes et de bénéficier d'un renforcement des capacités connexes en astronomie. Le premier avis de possibilité de participation avait

été publié en janvier 2021, la date limite de soumission des candidatures étant fixée au 1^{er} mai 2021.

33. Le Sous-Comité a continué d'exprimer ses préoccupations concernant les ressources financières toujours limitées affectées aux activités de renforcement des capacités du Bureau, y compris le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, et a demandé aux États Membres de fournir le soutien nécessaire au moyen de contributions volontaires.

34. Le Sous-Comité a noté que le Programme continuait de mettre en œuvre l'initiative « Accès à l'espace pour tous », qui visait le développement de la capacité des États Membres à accéder aux bienfaits tirés de l'espace et offrait aux partenaires des possibilités de recherche pour développer les techniques nécessaires à l'envoi de matériel dans l'espace, l'accès à des installations terrestres et orbitales uniques pour des expériences en microgravité, et l'accès aux données spatiales ainsi que la formation à leur utilisation, y compris pour les données astronomiques.

35. Le Sous-Comité a également noté que le Programme visait à promouvoir, par la coopération internationale, l'utilisation des techniques et des données spatiales au service d'un développement économique et social durable des pays en développement en renforçant leur capacité à utiliser les techniques spatiales ou en constituant une telle capacité quand elle n'existait pas ; en sensibilisant les décideurs à l'intérêt économique de ces techniques et données et aux avantages supplémentaires que l'on pouvait en tirer ; et en renforçant les activités d'information destinées à mieux faire connaître les retombées bénéfiques des techniques spatiales.

36. Le Sous-Comité a en outre pris note des activités ci-après, menées par le Bureau dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 2020, en collaboration avec des États Membres et des organisations internationales :

a) Colloque ONU/Autriche : « Les applications spatiales à l'appui de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 13 (action climatique) », tenu à Graz (Autriche) du 1^{er} au 3 septembre 2020 (A/AC.105/1231) ;

b) Atelier ONU/UAI/Spain Dark and Quiet Skies for Science and Society, tenu en ligne du 5 au 9 octobre 2020. Les recommandations de l'atelier concernant les constellations de satellites, la lumière artificielle la nuit et les signaux radio ont été rassemblées dans un document de séance présenté par le Chili, l'Espagne, l'Éthiopie, la Jordanie, la Slovaquie et l'UAI (A/AC.105/C.1/2021/CRP.17).

37. Le Sous-Comité a été informé que le Bureau des affaires spatiales avait organisé ou continuait d'organiser des activités de renforcement des capacités, y compris dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, en collaboration avec les Gouvernements autrichien, brésilien, ghanéen, émirati, espagnol et mongol, ainsi qu'avec la FIA. Ces activités, prévues pour se tenir dans un avenir proche, devaient porter sur les thèmes suivants : solutions spatiales pour l'astronomie et la protection des installations d'observation astronomique ; gestion des ressources en eau ; systèmes mondiaux de navigation par satellite ; météorologie de l'espace ; et renforcement des capacités dans le domaine des techniques spatiales et de leurs applications. Le Sous-Comité a noté que le Bureau présenterait des rapports et des compléments d'information sur ces activités à sa cinquante-neuvième session, en 2022.

38. Le Sous-Comité a noté qu'outre les conférences des Nations Unies, stages de formation, ateliers, séminaires et colloques organisés en 2020 et prévus en 2021, le Bureau des affaires spatiales avait mené ou prévoyait de mener, dans le cadre du Programme, d'autres activités axées sur les domaines suivants :

a) Appui aux activités de renforcement des capacités dans les pays en développement par l'intermédiaire des centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU ;

- b) Renforcement de son programme de bourses de longue durée, y compris l'appui à la mise en œuvre de projets pilotes ;
- c) Intégration de la question de l'égalité femmes-hommes dans toutes ses activités ;
- d) Promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales ;
- e) Promotion de l'accès à l'espace pour les personnes handicapées ;
- f) Lancement de projets pilotes ou appui à ceux déjà lancés comme suite aux activités menées par le Programme dans des domaines présentant un intérêt prioritaire pour les États Membres ;
- g) Prestation, sur demande, de services consultatifs techniques aux États Membres, aux organismes et aux institutions spécialisées des Nations Unies ainsi qu'aux organisations nationales et internationales compétentes ;
- h) Élargissement de l'accès aux données et autres informations relatives à l'espace ;
- i) Application d'une approche intégrée et intersectorielle aux activités, selon qu'il y a lieu.

39. Le Sous-Comité a également pris note des principales activités menées par les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU, à savoir le Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales, en langue anglaise ; le Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales, en langue française ; le Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique ; le Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; le Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie occidentale ; et le Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique (Chine).

40. Le Sous-Comité a pris note des informations fournies par la Fédération de Russie, qui y expliquait mener des consultations au sein d'un réseau d'établissements d'enseignement pour proposer la création d'un centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales affilié à l'ONU, et y indiquait sa volonté de collaborer avec d'autres centres régionaux de ce type pour proposer un diplôme de haut niveau en sciences et techniques spatiales.

B. Coopération régionale et interrégionale

41. Le Sous-Comité a rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 74/82, avait souligné que la coopération régionale et interrégionale dans le domaine des activités spatiales était essentielle pour renforcer les utilisations pacifiques de l'espace, aider les États Membres à développer leurs capacités spatiales et contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cette fin, elle avait demandé aux organisations régionales compétentes et à leurs groupes d'experts d'offrir aux pays l'assistance nécessaire pour qu'ils puissent appliquer les recommandations des conférences régionales. À cet égard, elle avait noté l'importance d'une participation égale des femmes dans tous les domaines de la science et de la technique.

42. Le Sous-Comité a noté que la huitième Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable, intitulée « Perspectives et défis du développement spatial africain », s'était tenue à la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba, du 2 au 4 décembre 2019. À l'avenir, la Conférence se tiendrait tous les deux ans et la prochaine édition serait organisée par l'Agence spatiale nationale sud-africaine à Durban (Afrique du Sud) d'ici à la fin d'octobre 2021.

43. Le Sous-Comité a également noté que la conférence internationale « Espace et développement durable 2020 » (CEDS-2020) avait été reportée du fait de la pandémie de COVID-19 et se tiendrait à la faculté de sciences physiques et de mathématiques de l'Université du Chili en juillet 2021. L'objectif serait de contribuer à l'étude de quatre thèmes : opportunités et défis présentés par l'activité spatiale ; développement des sciences et des techniques spatiales ; innovation et développement industriel ; et utilisation de l'espace comme enjeu mondial et sa contribution à un développement durable.

44. Le Sous-Comité a en outre noté que la vingt-sixième session du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales s'était tenue à Nagoya (Japon) du 26 au 29 novembre 2019 sur le thème « Promotion de divers liens vers une nouvelle ère spatiale ». La vingt-septième session, qu'il avait été prévu de tenir au troisième trimestre de 2020, avait été reportée et se tiendrait au Viet Nam au troisième trimestre de 2021. Il a également été noté que le Forum avait organisé, en novembre 2020, une manifestation en ligne sur le thème « Partager les visions de l'espace par-delà la distance ».

45. Enfin, le Sous-Comité a noté qu'à la quatorzième réunion du Conseil de l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique, en décembre 2020, celui-ci avait approuvé le Plan de développement des activités de coopération de l'Organisation pour 2021-2030. Le plan avait notamment pour objectif stratégique de renforcer la capacité des États membres de l'Organisation, ainsi que des pays de la région Asie-Pacifique, à mener des activités pacifiques dans l'espace, y compris dans les domaines des sciences spatiales, des techniques spatiales et de leurs applications.
